



Au-delà des péripéties, faire du 13 juin une réussite !

Les faits

Les luttes à l'université, menées en particulier par le SNESUP-FSU, ont contraint le ministre à reporter d'un an la réforme de la formation des enseignants.

Une série de concertations est engagée avec les organisations syndicales.

Le ministre tente cependant de passer en force et prétend soumettre ses décrets sur les modalités de recrutement au comité technique paritaire ministériel.

Il convoque un CTPM le 27 mai.

La plupart des organisations, dont la FSU, demandent le report de la réunion en expliquant que le CTPM ne peut pas se tenir : les groupes de travail sont en réflexion, la commission Marois - Fillâtre (respectivement recteur de l'académie de Bordeaux et président de l'université de Toulouse 2) n'a même pas commencé ses consultations, les Etats Généraux de la Formation des Enseignants, présidés par Patrick Baranger, président de la conférence des directeurs d'IUFM, doivent rendre leur copie le 30 juin.

Indifférent et sarkozien, le ministre reconvoque le CTPM pour le lendemain et il y propose l'examen de ses décrets.

La conférence des directeurs d'IUFM, les présidents des écoles normales supérieures et la conférence des présidents d'universités sont scandalisées et réclament le retrait de ces décrets.

Lors de cette seconde convocation, le front syndical se fissure. Les représentants de la FSU votent trois fois en abstention : sur le statut des certifiés, sur celui des agrégés et celui des CPE, avec le syndicat

autonome CSEN, alors que les autres organisations ont voté contre. Le ministère n'a pas trouvé en face de ses 20 voix l'unité des 20 voix des représentants des personnels.

Sur le fond, objectivement, ce n'est pas très grave : à cause du CSEN, l'unanimité n'était pas obtenue. La lutte n'est pas terminée pour autant et le ministère n'a obtenu aucun vote favorable.

Sur la forme au contraire, subjectivement, le symbole est lourd et risque de causer des dégâts importants : les représentants de la FSU n'ont pas maintenu l'unité face au ministère.

Cette position est mal comprise. Les partenaires de la FSU au sein de l'intersyndicale et au sein des divers collectifs interviennent pour fustiger cette position. Le niveau de leur colère est variable. La durée de cette colère sera elle aussi variable. Cette colère est parfois opportuniste.

Au sein de la FSU, les remous sont importants. D'abord entre syndicats : tous, parmi les syndicats de l'éducation nationale qui participaient à ce vote, n'ont pas pris la même position : le SNUIPP a voté contre le décret concernant les professeurs des écoles. Le SNEP a refusé de prendre part au vote sur le décret relatif aux professeurs d'éducation physique et sportive. Le décret sur les PLP a été refusé par la délégation de la FSU.

Ce sont surtout les courants de pensée minoritaires qui ont exprimé très vivement leur hostilité à ces votes en abstention. Les conséquences peuvent être sérieuses.

La colère la plus ennuyeuse est celle d'Ecole Emancipée. Ce courant de pensée participe depuis plusieurs années aux exécutifs. Il manifeste ici sa réprobation de manière forte : ce qui s'est passé là est pour lui un casus belli. La revalorisation n'est pas sa tasse de thé. Même si la position prise par le SNES peut être jugée comme conforme aux mandats de son congrès de Perpignan, un vote contre aurait été tout autant conforme à ces mandats. EE règle là une hostilité profonde avec le secrétariat de ce syndicat et s'affirme dans sa volonté, légitime d'ailleurs, de gagner des points au sein des exécutifs. L'attitude de la direction du SNES n'est pas toujours extrêmement lisible et bien des congressistes de Perpignan ont été désorientés par certaines péripéties aux enjeux obscurs.

Pour le SNESUp, la pilule est amère : cette organisation a le sentiment d'avoir été un peu seule, fédéralement parlant, dans la lutte magnifique qu'elle a menée pendant plusieurs semaines avec ses partenaires du supérieur mais beaucoup moins avec ceux des autres niveaux d'enseignement.

Les débats sur la mastérisation, le niveau de formation des maîtres, sur le moment de leur recrutement, sur les prérecrutements n'ont pas permis à la FSU, malgré des débats longs et denses, de déterminer une position commune. Le caractère fédéral de la FSU souffre de cet échec.

Au sein même du SNES, même si les décisions de congrès sont devenues des mandats pour tous, les nuances étaient prononcées : les délégués de l'académie de Bordeaux, par exemple, comme beaucoup d'autres délégués de S3, tenaient à un prérecrutement massif à partir de la licence, inspiré largement du modèle des anciens IPES, c'est-à-dire avec préambauche, paiement de la formation pour les candidats d'origine modeste et prise en compte pour la retraite des trimestres de formation dans le décompte des trimestres travaillés. Ils souhaitaient l'application de la règle des trois tiers pour l'année de stage : 1/3 de temps de formation, 1/3 de temps de recherche et de travail personnels, 1/3 en situation devant les élèves.

Fort attaché à la garantie de l'élévation du niveau de formation, le secrétariat national néglige les autres paramètres refusés par le ministère et veut garantir avant tout la certitude de l'obtenir.

Les quelques avancées du ministère sont maigres : les stagiaires feront 16 heures sur 18 en situation (32 sur 35 pour les CPE), et c'est une décision provisoire.

De plus, rien ne garantit que la formation se fera en IUFM.

Les raisons qui avaient conduit l'intersyndicale de l'éducation nationale à demander le report du CTPM persistent. Le ministère peut jouer de la différence qui s'est exprimée dans le front syndical.

Les enjeux

Ils sont internes, nationaux, européens.

Ils sont internes quand il s'agit des équilibres fédéraux. La FSU est une fédération de syndicats, mais elle est une fédération qui doit pouvoir trouver une expression univoque. En tenant compte de la réflexion des sections départementales et des courants de pensée. Avec ses alliés dans l'intersyndicale. En face des ministres du gouvernement. Au sein du combat syndical européen.

Au sein de la FSU, des courants de pensée ont tendance à vouloir régler les problèmes de mandatement en passant par-dessus la tête des syndicats nationaux, au sein desquels ils sont minoritaires. Au sein des syndicats nationaux, cette attitude excite un « nationalisme » parfois un peu raide et peu propice au consensus qui est pourtant une des règles de base du fonctionnement fédéral, admise par tous.

Il faut pourtant se souvenir que le front unitaire de nos adversaires est généralement sans faille : patronat, président de la République, gouvernement, commission européenne.

Les enjeux nationaux devraient donc être déterminés largement par cette unité et les conséquences catastrophiques de la politique gouvernementale appliquée contre les services publics et les fonctionnaires, et commencer, au sein même de notre organisation fédérale, à réaliser le travail unitaire de la plateforme du 5 janvier...

Rappelons quelques enjeux généraux qui concernent toutes les fonctions publiques.

Le 17 avril dernier, le livre blanc sur l'avenir de la Fonction Publique a été remis au président de la République qui a insisté sur la mise en œuvre de sa troisième orientation : « *refonder et simplifier l'organisation statutaire générale, afin de construire une fonction publique de métiers* ». Le 1^{er} janvier prochain, 305 corps de fonctionnaires sur 685 auront été supprimés. Près de 200 concours auront été « renouvelés ».

À terme, 90% des effectifs de la fonction publique se trouveront concentrés sur 140 corps.

Les nouveaux concepts de « métiers », « résultats », « performance », « gestion prévisionnelle », « conseil en carrière » apparaissent au détriment des notions de statut et de mission. Tout cela s'inscrit dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Le gouvernement précise : « *la modernisation de la fonction publique constitue un enjeu majeur : c'est le pivot de la réussite des autres réformes* ».

Par ailleurs, six organisations : CGT, CFTD, FSU, UNSA, Solidaires et CGC, ont signé il y a un an, le 2 juin 2008, les accords de Bercy qui ont concrétisé le projet de loi sur le dialogue social qui doit être examiné au parlement dans les semaines qui viennent.

Deux principes : l'élection des instances représentatives, et la négociation.

Pour bien comprendre les enjeux de ces « négociations », il faut d'abord se souvenir du dessein gouvernemental : « *substituer une culture de la négociation et du partenariat à la confrontation et la surenchère* ». Il faut ensuite comprendre que le président de la République et le gouvernement ont conscience que le rapport de forces leur était (et reste encore) favorable, politiquement et syndicalement. Ils espèrent donc mettre en place leur projet, résumé par Denis Kessler le 6 octobre 2007 : « *Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme... A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception.*

Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! »

Tout doit donc se discuter avec le pouvoir, puisque le rapport de forces ne nous est pas favorable : telle est la ligne « réaliste », « pragmatique » de la direction du SNES.

La FSU ne peut pas prendre des positions différentes de celles des syndicats nationaux, particulièrement sur des points spécifiquement relatifs à leurs champs syndicaux.

René Mouriaux, directeur de recherche au centre d'étude de la vie politique française, explique volontiers que le pragmatisme est l'idéologie de l'acceptation de la domination. C'est ce qui travaille des syndicalistes attachés à la transformation sociale : peut-on conjuguer le « réalisme » et la construction du rapport de forces qui permettra de contrer les desseins désastreux du pouvoir, de construire des services publics à la hauteur des besoins et des espérances de la population et de nos espoirs ?

Le SNES pense que c'est possible, et que tout doit être utilisé. Cela dit (ou pensé), il convient sans doute de faire participer démocratiquement le plus grand nombre de syndiqués à l'élaboration des stratégies. Aucun S3 n'a été consulté sur les votes à exprimer au CTPM. Le sujet a été à peine abordé au conseil national, s'il faut en croire certains de ses participants.

Dernier enjeu, l'enjeu européen.

Hier samedi 30 mai, le collectif printemps 2010 organisait à Paris une journée de rencontre européenne : « *pour une autre Europe du savoir* ». Une quinzaine d'organisations syndicales et associatives françaises, britanniques, allemandes, italiennes, grecques, sont venues témoigner de leurs situations de leurs mobilisations, de leurs réflexions et de leurs luttes. Il s'agit de préparer un contre-sommet militant européen en mars 2010.

La casse du service public d'enseignement supérieur et de recherche, comme celle des autres services publics voués à devenir des services d'intérêt économique général soumis à la concurrence, ne concerne pas seulement la France. Elle s'inscrit au niveau européen avec une implication croissante des institutions communautaires et des acteurs comme l'association européenne de l'université, très active dans la mise en place du processus de Bologne, ou le récent G8 des universités qui s'est tenu à Turin les 18 et 19 mai. Ce processus de Bologne lancé en 1999, doit aboutir en 2010 à « *un espace européen de l'enseignement supérieur* » fondé sur la stratégie Licence Mastère Doctorat. Il s'agit d'imposer dans le champ universitaire des critères qui prévalent dans l'organisation du champ économique d'entreprise. Les directives de l'OMC et de l'OCDE sont claires : *le savoir est un bien marchand comme un autre. Il s'agit de construire l'économie de la connaissance la plus compétitive...*

Depuis 1984, le nombre d'étudiants a été multiplié par 4 et celui du personnel universitaire n'a crû que de 30 %. 600 millions d'euros de crédit d'impôt-recherche sont offerts cette année aux entreprises alors que les moyens dévolus à l'université sont très insuffisants. Avec 1,5 % de cette somme, on aurait pu créer 1000 postes dans les universités.

Les avancées, les luttes et les espoirs

Jean-Louis Fournet, président de Sauvons l'Université, explique : *« nous avons accepté de rendre dicibles des positions qui ne l'étaient pas en France il y a 20 ans, comme le mépris exprimé aujourd'hui par nos gouvernants pour tout un pan de la culture universitaire. C'est la traduction d'une bataille culturelle. Ce mouvement dure depuis quatre mois. Il est totalement inédit. Quels que soient par ailleurs ses résultats revendicatifs, notre communauté a recommencé à se penser comme acteur possible de sa propre transformation. Elle n'est plus dans la logique dominante depuis 15 ans d'une forme de passivité face aux réformes qui nous étaient imposées en rafales tous les deux ou trois ans.*

La dimension européenne est une dimension importante des mobilisations en cours dans les universités, des liens se sont créés qui soulignent les similitudes des coups portés par les gouvernements. Il faut accentuer la concertation et construire les mouvements communs. La politique des pôles (pôles de compétence, pôles de recherche et d'enseignement supérieur, pôles hospitaliers), suit une logique industrielle de fusion, de taille critique et d'attractivité internationale artificielle, au détriment de l'aménagement du territoire et du service rendu à tous les étudiants potentiels et aux usagers des services publics. Elle répond aux prescriptions de l'OCDE et se retrouve dans chaque pays. Il s'agit de bâtir le marché de la connaissance et non pas de permettre aux étudiants d'étudier, à toutes les régions d'organiser équitablement l'université.

Les luttes de l'université, les luttes du service public d'éducation nationale, les luttes plus générales du service public d'éducation et de formation, les luttes pour la défense des services publics, pour ses missions et pour les statuts de ses agents, toutes ces luttes se rejoignent dans l'action de la FSU.

Pour cela, notre fédération a besoin de syndicats forts, mais aussi d'un travail fédéral amélioré. Nous avons lutté victorieusement pour avancer sur le terrain avec la signature de la plateforme du 5 janvier avec les 7 autres fédérations et confédérations. Cette stratégie, loin d'être épuisée, est à peine commencée, en dépit de l'espacement excessif entre les magnifiques journées du 29 janvier, du 19 mars et du 1^{er} mai.

L'épisode maladroit des votes en abstention des décrets statutaires ne doit pas permettre de casser cette dynamique et de remettre l'accent sur les divisions, les oppositions subalternes. Notre courant de pensée a ici une grande responsabilité pour travailler à aider la fédération à surmonter ce trébuchement.

A l'aube du mois de juin, il nous reste à faire en sorte que la journée d'action et de manifestations du 13 juin soit un grand succès.

Il nous reste à travailler sans relâche à l'unité à tous les niveaux, à un bon niveau.

U&A FSU 64, le 31 mai 2009